



Procédure immigration des cadres tunisien en france

Par **mtefna**, le **04/11/2008** à **22:44**

monsieur,

depuis quelque jours nous avons lu dans les journaux en tunisie qu'il ya un nouveaux accords tunisiofrancaise qui permet au cadre tunisien d'obtenir un visa de 6 mois pour aller chercher un travail en france mais notre sources ne decrit pas la procedure a suivre. il ne donne ni les domaine ni les tires demandes. je consulter l'ambassade de france et L'ANEM siege de tunisie sans reponse.

Mon question est la suivante qu'elle le detail de cette accord et estce que je peux avoir le demarche a suivre sachant que je suis un ingenieur en chimie industrielle.

merci

cordialement

A.Abderrahmen